

DEPARTEMENT
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES
LOCALES

Sous matière : SUBVENTIONS

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2023-309
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE
.....
COMMUNE DE CASTELNAUDARY
.....

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

OBJET :
**SUBVENTIONS
A
ASSOCIATIONS
: ANNULATION
DE
SUBVENTIONS
2023 ET
VERSEMENT DE
SUBVENTIONS
EXCEPTION-
NELLES 2023**

Séance du Conseil Municipal du lundi 11 décembre 2023
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire

Présents : Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène GIRAL,
François DEMANGEOT, Evelyne GUILHEM, Bernard GRIMAUD,
Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD,
Jacqueline RATABOUIL, Jean-François VERONIN-MASSET,
Brigitte BATIGNE, Giovanni ZAMAI, Pierre BARBAUD, Marie-
Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX, Élisabeth ESCAFRE, Régine
SURRE, Sabine CHABERT, Chantal BARTHES, Javier DE LA CASA,
Agnès SOULIER, Bruno PERLES, Audrey GAIANI, Gérard
MONDRAGON, Adrien ROUZAUD

LE NOMBRE DE CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

Formant la majorité des membres en exercice

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION
CONSEIL EN DATE DU
: 04 DÉCEMBRE 2023

Procurations :
Michel RATABOUIL À François DEMANGEOT,
Nicolas ASENSIO-VERGNES À Evelyne GUILHEM,
Delphine SANTINI À Bruno PERLES,
Préscillia GRANIER À Bernard GRIMAUD,

AFFICHAGE EN DATE
DU : 04 DÉCEMBRE
2023

Absents excusés : Karole CAFFIER, Martine LACOMBE, Thierry
ROSSICH, Zohra KUFEL

PUBLICATION DE LA
PRESENTE EN DATE
DU 18 DEC. 2023

Secrétaire : Madame Audrey GAIANI

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le Conseil Municipal a voté au budget 2023 une subvention de :

- 800 € pour l'association « Génération mouvement »
- 500 € pour « Les Chœur du Lauragais » - Exceptionnelle
- 3 000 € pour « Aude Solidarité » – Séisme Turquie Libye
- 1 300 € pour « Le Castelet des métamorphoses »

Concernant « Génération mouvement », cette inscription fait double emploi avec celle du même montant proposée par la Direction des Affaires Générales pour « Génération mouvement Ainés Ruraux » et votée.

Monsieur le Maire propose donc, à la demande de la Direction Gestionnaire, d'annuler ce versement de 800 €.

Concernant « Les Chœurs du Lauragais », annulation du concert et « Le Castelet des métamorphoses », annulation de la manifestation subventionnée.

Concernant « Aude Solidarité », non réalisation de la collecte initialement envisagée. Monsieur le Maire propose, à la demande des Directions Gestionnaires, d'annuler le versement de ces subventions.

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de verser une subvention exceptionnelle aux Associations suivantes :

- « Comité d'organisation de la Fête du cassoulet » (Mise à disposition de personnels) pour un montant de 9 351 €.
- « Club Nautique » (Mise à disposition de personnels) pour un montant de 8 366 €.

Après avis de la Commission des Finances en date du 08 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE et AUTORISE, sur proposition de Monsieur le Maire, l'annulation des subventions telles que précisées ci-dessus, pour un montant total de 5 600 €.

APPROUVE et AUTORISE, sur proposition de Monsieur le Maire, le versement de subventions telles que précisées ci-dessus, pour un montant total de 17 717 €.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 11 décembre 2023

Le Maire,

Patrick MAUGARD



Ampliation faite le	14 DEC. 2023
Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :	14 DEC. 2023
Par publication le :	18 DEC. 2023
Par délégation, Le Directeur Général des Services	
Nicolas NAYRAL	

Envoyé en préfecture le 14/12/2023
Reçu en préfecture le 14/12/2023
Publié le 18 DEC. 2023
ID : 011-211100763-20231211-DB2023309-DE